

Lyon, le 7 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BHNS Trévoux – Lyon : La Métropole de Lyon émet un avis favorable à l'autorisation environnementale du projet, avec deux réserves

La commission permanente du 7 juillet se prononçait sur la demande d'autorisation environnementale du projet de création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Trévoux et Lyon, porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Région porte depuis 2016 le projet d'un BHNS entre Trévoux et Lyon, utilisant l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Trévoux et Sathonay. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est annoncée à l'automne 2025. Dans ce cadre, la Région a déposé en avril un dossier de demande d'autorisation environnementale, en cours d'instruction par les services de l'État (Autorité environnementale). La Métropole de Lyon était invitée à donner son avis sur cette demande, en tant que personne publique associée.

À l'occasion de la commission permanente du 7 juillet, les élus métropolitains ont donc voté l'avis favorable proposé par l'Exécutif. Cet avis est assorti de deux réserves. La première porte sur la qualité des mesures proposées pour compenser les surfaces bitumées par le projet (emprise ferroviaire et ses abords). La transformation en prairies d'environ 5 hectares de terres cultivées n'est pas à la hauteur des enjeux, d'autant plus que la Métropole entend préserver les surfaces cultivables sur son territoire. La seconde réserve porte sur la proposition de réalisation d'un parc-relais (P+R) à Neuville-sur-Saône, au voisinage immédiat de la station Neuville-Sud (avenue de l'Europe).

En effet, la création de ce P+R générerait un trafic automobile supplémentaire significatif vers un site caractérisé par le voisinage immédiat de plusieurs établissements scolaires, comptant au total plus de 4000 élèves : collège Jean Renoir, école-collège-lycée Notre Dame de Bellegarde, lycée Rosa Parks. Aux heures de pointe ce trafic ne ferait qu'aggraver les conflits d'usage existants entre la dépose-minute des élèves, la circulation des bus scolaires et les circulations piétonnes, sur un périmètre réduit déjà très congestionné. La réserve formulée par la Métropole vise ainsi à garantir la sécurité des déplacements, en accord avec l'avis de la commune de Neuville-sur-Saône et de l'analyse des usages quotidiens des voiries à proximité du P+R envisagé.

Au-delà de ces deux réserves, la Métropole de Lyon note la bonne prise en compte par la Région du besoin de facilités intermodales aux abords des stations du futur BHNS. De nombreuses correspondances avec le réseau TCL seront possibles, deux P+R sont judicieusement prévus à Genay et Fontaines-sur-Saône, les accès envisagés sont pratiques

Contact presse :

Laetitia Latapy, attachée de presse – llatapy@grandlyon.com – tel. 06 46 18 90 93

pour les piétons et les cyclistes. Aussi, tout en souhaitant que ses réserves soient entendues, la Métropole espère que le projet de BHNS Trévoux – Lyon pourra se concrétiser sans retard supplémentaire, la date de mise en service ayant déjà été repoussée de 2024 à 2029 ces dernières années.

Pour Jean-Charles Kohlhaas, vice-président de la Métropole de Lyon en charge des Déplacements : « *Le projet de BHNS est annoncé depuis bientôt dix ans, il suscite légitimement de fortes attentes dans les communes traversées. La Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités apportent leur coopération, notamment en préparant l'accès du BHNS aux couloirs bus entre Sathonay et Lyon Part-Dieu* ».